

*Le présent contrat de location complète le règlement intérieur adopté en Conseil Municipal le 30 juillet 2026.
Le locataire est réputé avoir pris connaissance du règlement intérieur et en avoir accepté les dispositions. Il s'engage à s'y conformer en tous points, sous peine de se voir infliger les sanctions prévues par le règlement.*

ENTRE : La commune de SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL, représentée par monsieur Patrick OLIVIER, Maire,

ET :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone (indispensable) :
Adresse e-mail :

Agissant en qualité d'utilisateur et/ou représentant de.....
dont le siège est situé à

En application et dans le respect du règlement d'utilisation de la salle des fêtes, la commune de SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL met à disposition de l'utilisateur les locaux de la salle des fêtes municipale située 3 rue du Clos Caslot 37140 Saint-Nicolas-de-Bourgueil,

Pour l'organisation de :
Date : Heure de début : Heure de fin :
Cette manifestation regroupera personnes.

Documents à fournir OBLIGATOIREMENT :

Chèque de location de salle déposé le :
Chèque de caution pour le ménage déposé le :
Chèque de caution pour la salle (mobilier) déposé le :
Attestation d'assurance déposée le :
Pièce d'identité déposée le :
Convention & règlements signés, déposés le :

Etat des lieux :

Etat des lieux d'entrée fixé le : à..... sur place.
Etat des lieux de sortie fixé le : à..... sur place.

Le transfert de la responsabilité s'effectue dès l'état des lieux et la remise des clés.

L'utilisateur atteste avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement dont les 4 pages sont annexées à la présente convention.

Fait à Saint-Nicolas-de-Bourgueil, le.....

Signature de l'utilisateur
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le Maire ou son représentant,